



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 janvier 1997**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 Janvier 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 20 Janvier 1997

**Avenant - Marché d'Appel d'Offres Enrobés coulés à froid -  
Programme 1996 N°147/96  
du 26 Juillet 1996**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,  
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD,  
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER,  
Mme Françoise GAILLARD

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,  
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,  
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal  
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS,  
Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT,  
Mme Janine LUCAS, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, M. Guy-  
Marie GUERET

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
M. Jean PILLET donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guy-Marie GUERET.  
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Michel RIVALLIN.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Compte tenu de la présence de réseaux non répertoriés dans des lotissements anciens, les travaux de remise à niveau d'ouvrages sont plus importants que les prévisions quantitatives de la Tranche Conditionnelle du marché.

Il est donc nécessaire d'établir un Avenant qui prenne en compte l'augmentation du coût des travaux attribués à l'Entreprise SNC SCREG-OUEST ZA de Puy-Grenier - 86130 DISSAY.

Le montant initial du marché est porté de 863 600,62 Francs T.T.C. à 946 302,07 Francs T.T.C., soit une augmentation de 82 701,45 (9,57 %) du montant initial.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire à signer cet avenant avec l'Entreprise concernée.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER